



LE POINT SUR

LES TRAVAUX COMMUNAUX

Bulletin d'informations municipales - Hors série - Octobre 2024



NOUVEAU
RESTAURANT
SCOLAIRE

© Spectrum

AMÉNAGEMENT
NOUVELLE
MAIRIE



RÉUNIONS **PUBLIQUES** : PAGES 3 & 4

DES PROJETS SUR LE LONG TERME

Le projet d'évolution du centre bourg se dessine depuis bientôt 40 ans : il est le fruit à la fois de décisions prises par les différentes équipes municipales qui se sont succédées, et de l'évolution des normes et réglementations en vigueur, mais aussi des habitudes de vie.

En effet, une municipalité gère ses projets d'investissements sur le long terme et se doit d'anticiper le confort de vie de ses habitants actuels et des générations futures afin de leur offrir des conditions d'accueil optimales.

Aujourd'hui, Guerville a des finances saines et de bonnes capacités d'emprunt, ce qui lui permet d'obtenir des subventions au niveau de la Région, du Département et de l'Etat.

L'équipe municipale est fière de vous présenter les grandes lignes de ces 2 projets qui s'inscrivent dans la continuité de la dynamique instaurée depuis maintenant 10 ans.

Evelyne Placet
Maire de Guerville



Les 7 objectifs clés de la commune sur les projets

1 CRÉER PLUS D'ESPACE

Les élèves de l'école primaire et le personnel disposeront d'un espace à eux dans le centre bourg. Les administrés et les agents de mairie auront de meilleures conditions d'accueil et de travail.
Le stationnement sera de plus désencombré sur la place de l'actuelle mairie.

La nouvelle mairie de Guerville et le nouveau restaurant scolaire répondront enfin aux normes des Etablissements Recevant du Public soumises à des conditions de sécurité strictes, contre l'incendie et la panique, pour favoriser l'évacuation et l'intervention des secours en cas de danger.

2 MISES AUX NORMES ERP

3 ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Les installations actuelles étant coûteuses et nécessitant beaucoup d'énergie (chauffage au fuel), les futurs espaces ont été étudiés pour diminuer l'empreinte carbone et améliorer la performance énergétique.

"Réhabiliter l'existant et minimiser les constructions neuves", tel est le fil conducteur de ces grands projets pour la commune. Cette dynamique de préservation a pour effet positif d'optimiser les coûts. Soulignons également l'obtention de subventions provenant du Département des Yvelines, de la Région Île-de-France et de l'Etat.

4 OPTIMISATION DES COÛTS

5 ERGONOMIE DES ESPACES

Les infrastructures communales se doivent d'être accessibles pour ses habitants. Ce sera le cas de la nouvelle mairie, enfin dimensionnée pour l'accès des personnes à mobilité réduite et des aînés. Elle offrira de meilleures conditions de travail aux agents et aux élus, tout autant que le restaurant scolaire le sera aux élèves et au personnel.

Les 2 constructions ont été pensées avec l'intention de végétaliser le périmètre d'entrée des bâtiments. Comme vous pouvez l'observer en couverture, l'intégration paysagère de chaque projet se fera en toute harmonie, ce qui permet en plus de réduire l'imperméabilisation des sols.

6 VÉGÉTALISER

7 DYNAMIQUE MAINTENUE

En maintenant les activités de l'école primaire en centre bourg, les commerçants continueront de bénéficier des mouvements de la vie scolaire, indispensables à la préservation de la vie économique de notre commune.

LE PROJET MAIRIE

C'est un projet qui fait parler, et pourtant, après avoir continué à utiliser un bâtiment qui n'est plus aux normes, économe, sombre et manquant de confort, la nouvelle mairie va permettre d'accueillir les habitants et le personnel qui y travaille de façon agréable et inclusive (voir le visuel de couverture).

Qui en bénéficiera ? Vous, les habitants de la commune, le personnel qui y travaille, et la future équipe municipale en place dès 2026.

Quelques points clés de cette réhabilitation :

- 2 bâtiments existants sont réhabilités dans une optique de construction responsable et moins coûteuse (voir photo et légende ci-contre).
- Davantage d'espace avec une zone d'accueil confortable et lumineuse, un nombre de bureaux adapté, plusieurs salles de réunions pour les agents et les élus et pour les rendez-vous avec les habitants, une salle de convivialité pour le personnel et de quoi se garer sans encombrer le centre et l'accès aux commerces.
- Une mairie aux normes des Etablissements Recevant du Public : fini de devoir porter les personnes à mobilité réduite qui ne pouvaient pas accéder à la salle des mariages ! La salle du conseil sera au rez-de-chaussée.
- Des espaces dédiés pour la confidentialité des échanges (zone d'accueil et CCAS).
- Des économies d'énergie grâce à une isolation qui permettra de répondre aux exigences étatiques imposées aux communes de passer aux énergies renouvelables avant 2030.
- Cette nouvelle mairie formera un ensemble historique réunissant 3 générations de bâtiments : l'ancienne salle des fêtes datant du XIXème siècle, la caserne du XXème et le nouveau bâtiment pour l'époque actuelle.



Une nouvelle mairie en 4 étapes

1. **La salle des fêtes** : elle va être réhabilitée pour devenir à la fois la salle du conseil et la salle des mariages. Ses abords seront aménagés pour la rendre accessible à tous. Le chauffage, trop économe, sera remplacé par une pompe à chaleur.
2. **Le bâtiment des pompiers**, qui n'est plus utilisé, va être désamianté et sa toiture sera refaite. Il sera transformé en bureau pour le personnel de mairie.
3. **Un bâtiment "bois"** sera construit pour créer la jonction entre les deux bâtiments existants : ce sera notamment l'accueil de la mairie. C'est le seul élément complètement nouveau du projet.
4. **La place** devant l'ensemble des 3 bâtiments sera aménagée et sécurisée pour les piétons, mais aussi végétalisée pour conserver l'esprit "campagne" du centre.

Equipée d'un parking pour le personnel et les visiteurs et proche de l'école maternelle, la mairie gardera ainsi sa proximité avec les habitants.

Enfin l'accès à pied au centre de loisirs sera également aménagé et sécurisé pour les enfants et les personnes à mobilité réduite

UN CHOIX JUDICIEUX

Le cabinet d'architecte Palabre a été retenu pour le projet Mairie, il était le seul à proposer la réutilisation de bâtiments existants.

DÉBUT TRAVAUX



Rue de la Lombardie
Période : fin 2024

COÛT TOTAL



1.9 million
Subventionné à hauteur de 50%

RÉUNION PUBLIQUE MAIRIE



Le 15 octobre à 17h30 avec le cabinet d'architectes PALABRE et l'équipe municipale, en salle des fêtes de Guerville.

LE PROJET DE RESTAURANT SCOLAIRE

Entre 2019 et 2021, la ville achète la maison proche de l'école primaire (terrain Blondeau) et acquiert peu de temps après le terrain jouxtant cette même maison (terrain Muret).

La maison Blondeau a depuis donné vie à la crèche des Coloriés.

Les parcelles restantes des 2 terrains vont permettre de construire le futur restaurant scolaire de l'école élémentaire, l'actuel datant des années 1990, il manque d'espace et ne répond plus aux normes de confort, d'isolation, ni de travail.


Pour le bonheur des petits et grands

Ce nouveau bâtiment sera un self service, il répondra à toutes les normes en vigueur pour accueillir jusqu'à 160 élèves (l'école en compte aujourd'hui 120) :

- plus de luminosité et d'insonorisation pour une meilleure détente des élèves,
- de meilleures conditions de travail pour le personnel,
- une zone pour accueillir des repas d'aînés et créer ainsi un espace de rencontre intergénérationnelle,
- une intégration paysagère harmonieuse et végétalisée,
- l'autonomie des élèves sera favorisée via le self
- l'espace libéré par le déplacement de la mairie offrira des possibilités d'agrandissement de l'école si nécessaire.



DÉBUT TRAVAUX

 Rue des Sources
Période : début 2025


COÛT TOTAL

€ 1.5 million
Subventionné à hauteur de 50%

ECONOMIE DES DEPENSES

Le cabinet d'architectes Kiraw a ciblé l'économie des dépenses grâce à l'emploi de matériaux bruts : structure bois intérieure et extérieure, visible dans la salle de restauration cathédrale (voir photo en couverture) et la rampe extérieure (voir photo ci-dessus).

RÉUNION PUBLIQUE RESTAURANT SCOLAIRE

 **Fin novembre** avec la cabinet d'architectes Kiraw.
Le lieu et la date vous seront communiqués d'ici fin octobre.

LOGEMENTS COGEDIM

LOGEMENTS LA MOTTE

Le promoteur privé en charge du projet des logements situés à La Motte communiquera prochainement une date de réunion d'information.

La Mairie vous tiendra informés dès réception des éléments par Altarea Cogedim.



Ne pas jeter sur la voie publique